

La politique municipale : un lieu d'intervention sur l'environnement quotidien

Ginette Busque

Volume 2, numéro 1, 1989

Lieux et milieux de vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057539ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057539ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Au cours de sa réflexion sur le pouvoir politique, la Fédération des femmes du Québec a identifié le niveau municipal comme particulièrement approprié à la défense de certains dossiers sur la condition féminine. Afin d'inciter les femmes à s'intéresser à la politique municipale, et même à se porter candidates aux élections municipales, la Fédération a développé une démarche de formation de trois journées et demie qui initie les participantes aux divers éléments qui sont à la base même du fonctionnement du système municipal.

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Busque, G. (1989). La politique municipale : un lieu d'intervention sur l'environnement quotidien. *Recherches féministes*, 2(1), 111–113.
<https://doi.org/10.7202/057539ar>

La politique municipale : un lieu d'intervention sur l'environnement quotidien

Ginette Busque

Le titre donné au colloque tenu par la Fédération des femmes du Québec à l'Université Laval en 1987, « Femmes et pouvoirs politiques : une greffe impossible ? », indiquait clairement la nature des questions que nous voulions y aborder. Notre goût déjà identifié pour le pouvoir d'influence nous associerait-il toujours et irrémédiablement aux groupes de pression, ou était-il permis de croire qu'en tant que féministes, nous avions aussi notre place de l'autre côté de la clôture ? Nous nous questionnions également sur les stratégies les plus efficaces pour garantir la réalisation des changements sociaux, politiques, économiques et culturels nécessaires à une réelle égalité des femmes dans notre société : serait-il devenu indispensable d'investir le pouvoir politique ? Le débat était large, comme on peut le constater, et il n'est toujours pas clos, chacune le sait.

En introduction à ce colloque, à la fois pour nous amuser et pour ouvrir la discussion, nous avons présenté une simulation de séance de conseil municipal. Les comédiennes-aspirantes de la FFQ soutenues par les effectifs du Théâtre Parminou entendaient démontrer que l'appareil municipal n'est pas tellement sorcier et qu'il est à la portée de toutes celles qui ont le goût de l'appivoiser. Plus que cela, nous voulions amener nos membres à prendre conscience que la politique municipale est un lieu où certains dossiers de condition féminine peuvent très bien être défendus. Ainsi, notre simulation abordait les problématiques des programmes d'accès à l'égalité (excès à l'égalité comme disait notre greffier humoriste), des services de garde, de l'étalage de matériel pornographique, des maisons d'hébergement.

Municipalités, qualité de vie et condition des femmes

Les réflexions suscitées par le colloque annuel de 1987 ainsi que par celui de 1988 convoqué sous le thème « Vers l'an 2000 » ont confirmé la pertinence pour les femmes de s'intéresser au palier municipal de l'activité politique.

Ainsi, le colloque de 1988, qui se penchait entre autres sur la problématique de l'harmonisation des rôles de mère et de travailleuse, faisait ressortir que, les femmes étant sur le marché du travail pour y rester et celles qui le désirent devant quand même pouvoir avoir des enfants, le modèle professionnel masculin, imposé jusqu'à maintenant, doit être remis en question et tout un train de mesures indispensables à l'intégration des rôles de parent et de travailleur doivent être développées. Il en va de la qualité de vie qui interpelle justement le pouvoir municipal.

Des expériences venues d'ailleurs, alimentées par notre fertile imagination, nous font rêver de municipalités où le développement serait influencé par des préoccupations jusqu'à maintenant à peu près totalement étrangères à nos édiles

municipaux. Des exemples ? Subordonner l'octroi de permis de construction à l'obligation de prévoir l'emplacement d'une garderie lorsqu'un immeuble dépasse un nombre donné de logements, et à l'obligation de prévoir un accès sécuritaire à l'école lorsque l'édifice à construire est séparé par une voie qui constitue une menace à la sécurité des enfants; offrir dans les quartiers, aux enfants du primaire et du secondaire dont les parents travaillent à l'extérieur du foyer, plus que des haltes-garderies (encore pourtant si peu développées chez nous), l'accès à des activités où, guidés par des éducateurs, ils pourraient faire l'apprentissage de la musique, du bricolage, de la construction, du jardinage ou même adopter un animal et s'en occuper quotidiennement.

Le palier municipal, en plus de ce qu'il peut faire pour les plus jeunes citoyens et citoyennes, est en mesure d'exercer une influence sur une multitude d'aspects de la vie quotidienne. Qu'on songe seulement au transport en commun, à la sécurité dans les rues et les parcs, tant la nuit que le jour, à l'accès pour les familles à des espaces verts ainsi qu'à des équipements sportifs et culturels, autant de domaines susceptibles d'affecter la vie quotidienne qui relèvent, en partie du moins, des instances municipales et auxquels il faut ajouter le contrôle de la pollution, les plans d'urbanisme et la construction domiciliaire et l'architecture.

La politique municipale : un outil à notre portée ? Une démarche de formation

Dans la foulée de ces réflexions sur le pouvoir et sur la municipalité comme lieu d'intervention sur la vie quotidienne, et dans le but d'outiller davantage ses membres et toutes les femmes désireuses d'agir à ce niveau politique, la Fédération des femmes du Québec a créé une démarche de formation intitulée *La politique municipale : un outil à notre portée ?* Elle s'adresse à

- celles qui auraient le goût de se présenter à des postes électifs ou de faire équipe avec une candidate;
- celles qui font partie de comités de citoyens et de citoyennes ou de comités de loisirs;
- celles qui sont intéressées par les enjeux de la condition féminine qui peuvent être débattus sur la scène municipale, tels que les programmes d'accès à l'égalité, les services de garde, les règlements sur la pornographie;
- celles qui s'intéressent aux ressources communautaires (logement, transport, parcs, espaces verts, etc.);
- celles qui, tout simplement, désirent en savoir plus long sur ce qui se passe dans leur milieu. . .

Par son contenu, la démarche de formation offre aux participantes les connaissances de base qui les habilitent aussi bien à agir plus efficacement sur leur environnement qu'à s'engager en politique municipale. Il s'agit d'une démarche de groupe répartie en quatre séances de formation, dont trois exigent une journée complète de travail. La première permet de s'initier aux divers éléments qui sont à la base même de l'organisation du système municipal : la composition d'un conseil municipal et le rôle de ses membres, les pouvoirs des municipalités, l'activité municipale et les lois qui s'y rapportent, les assemblées du conseil, la prise de décision, la procédure, etc. La séance de formation se

termine par le visionnement d'un vidéo réalisé par Vidéo Femmes lors de la simulation dont il est question plus haut. Ce montage de 26 minutes d'une séance du conseil de Roseville permet aux participantes d'échanger sur leurs perceptions de diverses dimensions de la politique municipale en action.

La deuxième séance amène les participantes à assister à une session du conseil de leur municipalité où elles doivent prendre des notes, notamment sur la procédure. La troisième séance est consacrée aux questions de finances et de budget ainsi qu'à un certain nombre de lois qui encadrent les fonctions vitales des municipalités (fiscalité, aménagement et urbanisme, élections et référendums). La rencontre se termine par un nouveau visionnement du vidéo du conseil de Roseville, cette fois à des fins de critique et d'analyse. La dernière journée de formation est réservée à une simulation de séance de conseil municipal par les participantes. Prévenues de cette activité dès la première rencontre, celles-ci sont alors prêtes à appliquer leurs connaissances fraîchement acquises. Amis et amies sont invités à tenir lieu de public.

La démarche de formation est consignée dans deux cahiers : l'un destiné aux participantes, l'autre à la formatrice. Les cahiers des participantes sont vendus à un coût minime et celui de l'animatrice est gratuit. Quant au vidéo, il est prêté moyennant dépôt. Nous demandons que les groupes soient constitués d'un minimum six à sept femmes parce qu'en deçà de ce nombre, il n'est pas possible de reproduire un conseil municipal.

Il est encore trop tôt pour évaluer la portée de la démarche de formation : elle sera enrichie avec l'expérimentation. Toutes celles que cette formation intéresse peuvent écrire à : La Fédération des femmes du Québec, 1265, rue Berri, Bureau 820, Montréal (Québec), H2L 4X4 ou téléphoner au (514) 844-7049.

*Ginette Busque
Présidente
Fédération des femmes du Québec*